

# **RÈGLEMENT INTÉRIEUR CLUB DRAGON BOXING**

## **1- RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le club Dragon Boxing est une association sportive loi 1901 dédié à la pratique et le développement des sports de contact (Muay-Thai, K1 rules, Kickboxing, Contact Défense) disciplines sportives éducatives qui permettent la découverte d'une culture au travers des rites.

Les sports de contact sont des disciplines nobles, enseignant des valeurs comme le respect des valeurs humaines, la rigueur, la discipline, le contrôle émotionnel, le courage, la vie en communauté, la recherche de la performance, la dignité, le respect, la volonté et le fair-play.

## **2- RESPECT DES ENGAGEMENTS**

Pour participer aux activités, il faut être à jour de sa cotisation et avoir remis le dossier d'inscription dans son intégralité.

Après engagement, aucun remboursement ne pourra être effectué

## **3- LES HORAIRES**

Faire preuve de ponctualité est la première preuve de respect à avoir envers ses enseignants et ses partenaires.

Obligation de quitter les lieux à l'issue de la séance.

## **4- ÉTHIQUE ET RÈGLES FONDAMENTALES QUI RÉGISSENT LES ARTS MARTIAUX ET LES SPORTS DE CONTACT**

- la loyauté envers son club et ses enseignants
- le respect de ses partenaires et ses enseignants
- le rejet de toutes formes de violences (verbale et physique)
- ces règles s'appliquent à l'intérieur comme à l'extérieur du club sous peine d'exclusion partielle ou définitive du club.

## **5- RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE**

Pour la sécurité de tous, l'élève doit être muni à chaque entraînement des protections adaptées suivantes:

- tenue adaptée (short de type Muay-Thai ou Kickboxing ou MMA / maillot de sport ou tee-shirt)
- protège-dents
- coquille pour les hommes
- protection pelvienne pour les femmes
- protection poitrine pour les femmes

- une paire de gants de boxe anglaise personnels
- bandes ou mitaines sous gants
- protèges tibias complets (avec protection pieds, orteils et éventuellement talon)

Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées :

- hygiène corporelle générale correcte
- ongles des mains et des pieds propres et coupés
- bijoux interdits à l'entraînement (boucles d'oreilles, collier, bracelet, bague...)

Le club se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## 6- ENTRAÎNEMENT

L'efficacité de l'entraînement et le respect du groupe nécessite une certaine discipline, les discussions entre élèves ou avec des personnes extérieures n'ont pas lieu d'être.

Les adhérents quelque soit leur ancienneté ou leur niveau de pratique sont tenus de suivre les séances données par les enseignants avec respect.

## 7- ORGANISATION

Les élèves peuvent être sollicités pour la mise en place du matériel, pour participer au rangement ou au nettoyage des locaux.

Chaque adhérent se doit d'entretenir l'hygiène et la propreté des lieux ainsi que de jeter les détritrus avant de quitter la salle.

## 8- COMPÉTITEURS

Les enseignants sont les seuls à être habilités à juger de l'implication possible d'un élève en compétition, les critères pourront lui être énoncés sur simple demande.

Un contrat sera établi entre le boxeur volontaire à la pratique en compétition et le club qui le représente.

## 9- ACCÈS AUX LOCAUX

L'absence d'enseignant qualifié à une séance entraîne l'annulation du cours.

Le club se donne le droit d'interdire l'accès aux locaux du dojo (couloirs, toilettes) dans les cas suivants:

- les personnes étrangères au cours
- les personnes qui ne sont pas à jour de leur cotisation ou présentant un dossier d'inscription incomplet
- les adhérents n'ayant pas respecté les règles imposées

L'élève s'engage à respecter scrupuleusement le présent règlement intérieur; les membres du comité se tiennent à disposition pour tout complément d'information concernant le présent règlement intérieur.

Le règlement intérieur doit être lu, approuvé et signé précédé de la mention « lu et approuvé ».